Congrès du FN : la justice tranche en faveur de Jean-Marie Le Pen

08/07/2015 à 16h02

fondateur du Front national, Jean-Marie Le Pen, a obtenu aujourd'hui l'annulation du congrès postal qui se tient actuellement au sein parti.



Cette consultation par correspondance devait notamment acter de la suppression du statut de président d'honneur du mouvement.

Le tribunal de Nanterre a donné raison à ce dernier, dont la suspension de l'adhésion avait déjà été annulée par la justice la semaine dernière.

(…) Le Figaro